Communiqué de presse
Jeudi 15 mai 2025

Anne Hidalgo à Bruxelles aux côtés de maires européens pour défendre le droit au logement

Dans le cadre de l'Alliance des maires pour le logement, « Mayors for Housing », Anne Hidalgo s'est rendue à Bruxelles afin de présenter le Plan d'action européen pour le logement à la Commission européenne aux côtés de maires européens membres de l'Alliance. L'occasion pour la Maire de rappeler l'engagement de la Ville de Paris en faveur du logement abordable pour toutes et tous.

Créée en 2024 à l'initiative de Jaume Collboni, Maire de Barcelone, l'Alliance des maires pour le logement est une coalition de grandes villes européennes engagées pour défendre un accès au logement abordable, durable et inclusif. Elle agit comme un plaidoyer politique collectif auprès des institutions européennes pour une meilleure reconnaissance de leur rôle crucial, pour favoriser leur accès direct aux fonds européens et renforcer ainsi le rôle des collectivités locales dans les politiques européennes du logement. Elle compte aujourd'hui quinze villes membres avec Amsterdam, Athènes, Barcelone, Bologne, Budapest, Florence, Gand, Leipzig, Lisbonne, Lyon Métropole, Milan, Paris, Rome, Varsovie et Zagreb.

Le Plan d'action européen pour le logement est le fruit d'une **collaboration entre les maires de l'Alliance,** en lien avec **Eurocities** (regroupant plus de 200 villes européennes) **et le C40 Villes** (réseau mondial de villes engagées pour le climat). Il repose sur trois axes structurants :

- Une augmentation de l'offre de logement social et abordable ;
- Une amélioration de la durabilité des logements en soutenant la rénovation énergétique ;
- Une protection renforcée des habitants pour empêcher les expulsions, encadrer les locations de courte durée et limiter la spéculation dans les zones tendues.

Le Plan d'action européen en chiffres :

- 40 milliards d'euros pour la création de logements sociaux et abordables d'ici 2030 ;
- 40 milliards d'euros pour la rénovation énergétique des logements d'ici 2030.

Cette rencontre marque une étape majeure dans la construction d'une réponse collective et ambitieuse face à la crise du logement qui frappe les villes européennes.

Face à cette urgence, les maires ont formulé plusieurs propositions fortes :

- **La création d'un Fonds européen pour le logement abordable**, mobilisant au moins 300 milliards d'euros, sur le modèle du plan « Next Generation EU », pour financer la construction et la rénovation de logements accessibles dans les territoires ;
- **La reconnaissance institutionnelle des villes comme acteurs directs de la politique européenne du logement**, avec un accès simplifié et direct aux financements européens ;
- **La création au niveau européen de zones tendues du marché du logement** appelant des mesures régulatoires et financières spécifiques ;
- **Une réforme des règles relatives aux aides d'État pour permettre des investissements dans le logement social et abordable ;**
- La mise en place d'un **cadre de régulation européen des plateformes de location de courte durée** notamment via l'application du règlement européen qui entrera en vigueur en 2026, afin de lutter contre la raréfaction du logement en centre-ville liée à la location touristique.

« Je me réjouis de l'intense travail conjoint des maires de grandes villes aux côtés du C40 et d'Eurocities. Nous sommes collectivement confrontés aux mêmes difficultés pour loger chacun de nos habitants. Les classes moyennes, les travailleurs essentiels, les moins favorisés, chacun doit pouvoir habiter nos villes.
Le plan que nous soumettons à la Commission européenne est ambitieux, audacieux et directement applicable. Il faut que nos villes soient directement aux côtés des instances européennes pour faire face à cette crise majeure du logement en Europe. » souligne Anne Hidalgo, Maire de Paris.

Ce déplacement est également l'occasion pour Anne Hidalgo de rappeler l'engagement de la Ville de Paris en faveur de l'accès au logement abordable à toutes et tous, notamment à travers la Stratégie logement 2035 adoptée par le Conseil de Paris en 2022. Cette stratégie passe par l'acquisition d'immeubles, leur rénovation et transformation en logements sociaux, durables et abordables.

Contact presse : Service de presse – 01 42 76 49 61 – presse@paris.fr